

PLAN DE FORMATION

NAIL ART

Prérequis

Tout public maîtrisant la langue française, titulaire du CAP ou de BAC PRO ECP ou en cours de préparation, mais aussi toute personne désireuse de s'orienter vers les métiers de l'onglerie.

Mode de formation

La formation se déroule en présentiel.

Durée et Rythme de la formation

1 journée soit 7 heures.

Horaires : de 9h à 17h (pause déjeuner d'une heure).

Objectif de la formation

- C1 Appliquer les règles d'hygiène avant et après la prestation, en nettoyant son espace de travail, ses outils et matériels et en surveillant leur usure afin de les renouveler en temps et en heure.
- C2 Pratiquer différents Nail Art afin d'apporter des décorations adaptées sur les ongles, en vue d'un évènement particulier ou d'un souhait de la cliente.

Publics concernés

Cette formation s'adresse aux esthéticien(ne)s diplômées ou en cours de formation, souhaitant se positionner en expertes de la prothésie ongulaire.

Débutant(e)s ou en recherche de perfectionnement.

Modalités d'évaluation

- Prépositionnement avant le début de la formation (test d'entrée).
- Vérification théorique et pratique tout au long de la formation.
- Épreuve de mise en situation professionnelle reconstituée.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Produits et matériels nécessaires à cette technique
- Dossier pédagogique format papier
- Matériel esthétique

Moyens d'encadrement :

Mme PIETROWSKI : formatrice esthétique- titulaire du CAP et BP esthétique – spécialiste des techniques de soins spécifique

Programme de Formation

1^{ère} journée :

Matinée

- Test de pré-positionnement Anatomie et physiologie des ongles
- Déformations et anomalies des ongles naturels
- Diagnostic de l'ongle
- Hygiène et sécurité dans l'institut Réglementation
- Produits professionnels ainsi que produits destinés à la vente
- Présentation des différents nail art

Après-midi

- Différentes techniques de nail art
- Démonstration et travail sur capsules par les stagiaires
- Évaluation individuelle des acquis théoriques
- Débriefing général
- Remise des certificats

Indicateurs de résultats

- 100 % de réussite à l'examen final en 2023
- 0% de rupture en cours d'année

Équivalences et passerelles

Pas d'équivalence,

Passerelle : toutes autres formations courtes, nécessitant les mêmes prérequis.

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature sur place ou par correspondance

L'inscription est possible jusqu'au jour de la formation, dans la limite des places disponibles

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter : Séverine Vellinger svellinger@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50